

NOTICE**1. Nom du médicament vétérinaire**

Rabisin suspension injectable

2. Composition

Par dose de 1 ml:

Substance active:

Virus rabique, inactivé $\geq 1\text{UI}^*$

* Titres minimaux conformes aux exigences de la Ph. Eur.

Adjuvant:

Aluminium (sous forme hydroxyde) 1,7 mg

3. Espèces cibles

Bovins, ovins, équins, félins, canins et mustélidés.

4. Indications d'utilisation

Immunisation active contre la rage des bovins, ovins, équins, félins, canins et mustélidés.
Pour les chiens et les chats, la vaccination est obligatoire dans des situations légalement déterminées.

Début de l'immunité: 14 jours pour chiens et chevaux ; 4 semaines pour chats, bovins, ovins et furets.
Durée de l'immunité: 36 mois pour chats et chiens ; 16 mois pour chevaux et 12 mois pour furets.

5. Contre-indications

Ne pas injecter par voie sous-cutanée chez les équins.

6. Mises en garde particulièresMise en garde particulières:

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé et, si possible, vermifugés 10 jours au moins avant l'intervention.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles 1 :

Les seules précautions à prendre sont celles portant sur la primovaccination des jeunes animaux (interférence avec les anticorps d'origine maternelle) et le bon état général des sujets.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

En cas d'auto-injection, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation :

Peut être utilisé au cours de la gestation et de la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Aucune connue.

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être administré, non mélangé, le même jour que les vaccins atténués du même titulaire contre la maladie de Carré, l'adénovirus de type 2, le parvovirus, parainfluenza et le vaccin leptospirose inactivé.

Surdosage :

L'injection simultanée de plusieurs doses n'induit aucun effet défavorable.

Incompatibilités majeures :

Aucune connue.

7. Effets indésirables

Bovins, ovins, équins, félins, canins et mustélidés :

Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):

Réaction d'hypersensibilité¹ ; Gonflement au site d'injection²

¹ Instaurer alors un traitement symptomatique

² Transitoire, la présence d'hydroxyde d'aluminium peut entraîner cela

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voie et mode d'administration

Injecter une dose de 1 ml par voie sous-cutanée (chevaux exclus) ou intramusculaire selon le schéma de vaccination suivant :

Espèces cibles	Primo-vaccination	Rappel
Chiens, chats	1 injection à partir de l'âge de 12 semaines*	1 an après la primo-vaccination, puis, à intervalle de 3 ans maximum**
Furets	1 injection à partir de l'âge de 3 mois	annuels
Chevaux, bovins, ovins	1 injection à partir de l'âge de 4 mois ***	annuels

* En cas d'un chien ou d'un chat vacciné avant l'âge de 12 semaines, le schéma de primo-vaccination devrait être complété par une injection à l'âge de 12 semaines ou plus tard.

** Dans tous les cas, l'intervalle entre les rappels doit respecter la réglementation en vigueur dans le pays.

*** Au cas où un cheval, un bovin ou un ovin est vacciné avant l'âge de 4 mois, le schéma de primo-vaccination devrait être complété par une injection faite à l'âge de 4 mois ou plus tard.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

- Respecter les conditions habituelles d'asepsie.
- Utiliser du matériel stérile, dépourvu de toute trace d'antiseptique.
- Agiter avant emploi.

10. Temps d'attente

Zéro jour.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C).
Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement.

12. Précautions particulières pour l'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V129114

Etui de 10 flacons de 1 dose (1 ml).

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Mars 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA,
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23,
1050 Bruxelles
Tél: + 32 2 773 34 56

Fabricant responsable de la libération des lots :

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
Laboratoire Porte des Alpes,
99, rue de l'Aviation,
69800 Saint-Priest,
France